

D.U. PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE VIOLENCE

Objectif général

Cette formation répond à un besoin d'enseignement et de recherche pour tous les professionnels qui souhaitent développer leurs compétences dans la prise en charge multidisciplinaire des victimes :

- Connaitre le cadre juridique civil et pénal intégrant les victimes de violence
- Renforcer les connaissances théoriques et pratiques de victimologie clinique
- Acquérir une vision globale de la prise en charge des victimes de violence
- Se référer aux bonnes pratiques et aux textes internationaux traitant de la prévention de la violence

Public visé et capacité d'accueil :

Peuvent être admis à s'inscrire :
Ce diplôme s'adresse préférentiellement aux professionnels de santé médicaux et paramédicaux exerçant ou souhaitant exercer au contact de victimes de violence, juristes, avocats et professionnels (police, gendarmerie) exerçant dans le champ de la victimologie.
Les titulaires des Diplômes d'État d'infirmiers, sages- femmes, assistantes socio-éducatives, cadres de santé ainsi que les Docteurs en médecine, les candidats titulaires d'un diplôme sanctionnant des études de niveau équivalent et justifiant une pratique en victimologie.

Le nombre maximum d'étudiants est fixé à **20** et le nombre minimum à **10**.

Date prévisionnelle début de formation : lundi 11 janvier 2027

Enseignement, volume horaire et organisation :

L'enseignement se fait en présentiel.

Le volume horaire total des différents modules préconisés par le DPC est de **96 heures**.
La formation théorique se compose de cours magistraux et de cas cliniques constituée de 1 module de 30 heures et 2 modules de 33 heures.

Les cours ont lieu à l'Université de Bordeaux de janvier à juillet de l'année universitaire (3 fois une semaine).
La formation théorique peut être complétée par une découverte et présentation d'une demi-journée de l'UMJ – CAUVA.

Responsables pédagogiques (+ adresse mail)

Professeur Laurent BLOCH
Professeur de droit privé *Collège Sciences de la santé*
Faculté de Droit – CERFAPS
laurent.bloch@u-bordeaux.fr

Docteur Edouard BONTOUX
Médecin légiste, Praticien hospitalier
Service de Médecine Légale Hospices civils de Lyon
edouard.bontoux@chu-lyon.fr

Docteur Florence TOVAGLIARO
Médecin légiste
dr.florencetovagliaro@orange.fr

Docteur Philippe VEAUX
Médecin généraliste
ph.veaux@orange.fr

Secrétariat pédagogique
julie.marsault@u-bordeaux.fr

Dossier de candidature à déposer en ligne
à partir du 01 Juillet 2026
jusqu'au 01 Octobre 2026
via le lien suivant :
https://sante.u-bordeaux.fr/Formation-continue/Diplomes-d-universite

Votre contact administratif :
scolarite.du-sante@u-bordeaux.fr

Tarif des frais de formation

Formation initiale : ***800 € /an***

Formation continue (RENF et REF s'il y a lieu) :

900 € /an	***1300 € /an***